

8 février 2023

Amis de la Chapelle,

En ce début d'année, quelques informations sur les événements marquants de la vie de notre association, en attendant de faire un point plus complet lors de notre assemblée annuelle qui se tiendra le 11 mars à 15h, salle des conférences de la mairie :

- La chapelle est ouverte aux visiteurs tous les samedis entre 15 et 17h. Nous espérons, en augmentant ainsi la fréquence des ouvertures, répondre à la critique trop souvent entendue, selon laquelle la Chapelle serait toujours fermée !

- Grâce à la générosité de différents donateurs, nous enchaînons les restaurations des tableaux: Danièle Amoroso a tenu la promesse qu'elle nous avait faite de terminer les travaux concernant l'Assomption avant Noël et ce tableau, qui est déjà de retour dans le chœur, va prochainement retrouver sa place d'origine, au-dessus du maître-autel.

C'est également à cette restauratrice que sera confiée la Communion des Apôtres, le devis qu'elle a présenté ayant été retenu par le conseil d'administration, après consultation de deux autres ateliers. Enfin, vers la fin de l'été, un Christ en croix, d'après Charles de la Fosse, devrait prendre place face à la chaire.

- Nous avons adhéré à Hello Asso qui nous offre gratuitement la possibilité de recueillir des dons en ligne, pour lesquels un reçu fiscal est immédiatement établi ; faites-le savoir autour de vous ! Nous avons également établi des liens avec les Amis du vieux village des Angles, en raison de la similitude des objectifs de nos deux associations.

- En plus du programme d'animations dont nous vous donnerons le détail en assemblée, nous vous proposerons au printemps une visite guidée à Pont Saint Esprit.

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site de notre association (www.chapellebaroque-villeneuve-gard.com) pour être tenus informés en temps réel de nos actions.

Et pensez à renouveler votre adhésion en nous retournant le bulletin joint, accompagné de votre cotisation... Vous apportez votre soutien à une association qui s'est vu récemment délivrer par la municipalité de Villeneuve le trophée du bénévolat !

Très cordialement,

Le Président
Michel Arnaud